

REÇU LE

27 NOV 2007



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

REÇU LE
27 NOV 2007



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
GENDARMERIE NATIONALE
Service des opérations et de l'emploi
Sous-direction de la défense
et de l'ordre public
Centre de renseignement et
d'opérations de la gendarmerie

N° A52704 du 9 novembre 2007
DEF/GEND/OE/SDDOP/CROG

BORDEREAU D'ENVOI

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p>OBJET : Procédure relative aux PAN.</p> <p>- PV N° 595 BTA NANTES LAFAYETTE (44).</p>	1	<p>REFERENCE : Lettre n°46862 DEF/GEND/OPS/ du 20 octobre 1975.</p> <p>TRANSMIS</p> <p>« Pour attribution »</p> <p>Le colonel D. M chef du centre de renseignement et d'opérations de la gendarmerie nationale Par ordre, le chef d'escadron L. B.</p> <p>4135 lie 7501</p>

DESTINATAIRE :

Centre national d'études spatiales
Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes
Aérospatiaux Non Identifiés
(à l'attention de monsieur Patenet)
18, avenue Edouard-Belin à Toulouse
(S/C du commandant du groupement de gendarmerie
départementale de la Haute-Garonne à Toulouse).

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de NANTES

BTA I

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT
ADMINISTRATIF****REÇU LE****27 NOV. 2007**

Nmr dossier justice

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
01115	00595	2007	01	1/2

Analyse et références

Objet Auditions de deux personnes déclarant avoir aperçu un phénomène particulier sur la ville de NANTES.

Références

Le jeudi 25 octobre 2007

Nous soussigné **Gendarme C.**, **A**, Agent de Police Judiciaire en résidence àSous le contrôle de : Major **G G**, Officier de Police Judiciaire en résidence à

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à , rapportons les opérations suivantes :

PREAMBULELe 29 août 2007, nous trouvant chargé d'accueil au bureau de notre Unité à NANTES (44), recevons **Mme J J G** et sa petite fille, **J M**

Toutes les deux déclarent avoir aperçu le 28 août 2007 vers 19 heures 00 – 19 heures 10, un objet étrange voler au dessus de l'Ile de NANTES (44).

Par message, nous informons notre Commandant de Compagnie à NANTES (44), ainsi que notre hiérarchie à SAINT HERBLAIN (44) des faits.

Conformément aux instructions mentionnées sur la circulaire, nous avisons par téléphone, l'Officier coordinateur à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale à PARIS (75), lequel à informé un Ingénieur du CNES à TOULOUSE (31).

Par la suite, ce dernier s'est mis en rapport avec notre Unité afin de recueillir les renseignements obtenus auprès des témoins.

ENQUETELe 29 août 2007, nous procédons à l'audition de **Melle J M** demeurant Rue à

Elle déclare avoir aperçu le 28 août 2007 entre 19 heures 00 et 19 heures 10, un engin bizarre, volant d'Est en Ouest, au dessus de l'Ile de NANTES (44).

Elle nous relate les conditions dans lesquelles elle a aperçu le phénomène et nous donne une description de l'engin qu'elle a observé.

(Cf audition pièce N° 2)Le même jour, **Mme J J G** Grand mère de **Melle M** est entendue sur les faits.

Elle confirme les dires de sa petite fille mais ne peut donner une description précise car elle ne portait pas ses lunettes de vue.

(Cf audition pièce N° 3)**L'A.P.J :**

(DESTINATAIRES)

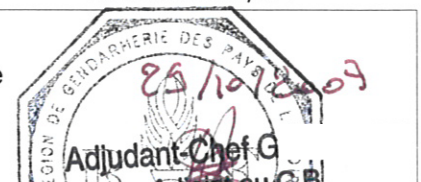
Date de clôture

Vu et transmis par :

- [1] - M. le Préfet àNANTES (44).
- [1] - M. le Général, Commandant la Région Aérienne à VELIZY – VILLACOUBLAY (78),
- [2] - D.G.G.N – Bureau Défense Opération – Sous Direction des Opérations – Bureau Renseignement Situation à PARIS (75).
- [1] - Archives NANTES-LAFAYETTE (44).

25 octobre 2007
Signature(s)

Le



Le 30 août 2007, nous prenons attache avec les service de la tour de contrôle de l'Aéroport de NANTES ATLANTIQUE, par l'intermédiaire de la Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens basée sur le site.

Ce service porte à notre connaissance qu'aucun objet non identifié n'a été observé sur les radars, dans le créneau horaire donné par les témoins.

De plus, nous apprenons que le 28 août 2007, les vents ne permettaient pas aux avions de survoler la ville de NANTES (44), pour se poser sur la piste de l'aéroport. Ce jour là, les avions prenaient leurs vols et se posaient en survolant le lac de Grand lieu.

Nous avons également sollicité les services de Police de la Ville de NANTES (44), afin de connaître s'ils avaient reçu des appels téléphoniques provenant d'éventuels témoins des faits.

Cette administration nous a fait savoir qu'aucun appel n'avait été enregistré entre le 28 et 29 août 2007.

Le mardi 18 septembre 2007, sur le journal « **PRESSE OCEAN** » en page 9, nous remarquons un article faisant état d'essais de cerf volant du type **circoflex** au dessus de l'île de NANTES.

Cet article ne donne pas exactement les dates des essais, mais précise qu'ils ont eu lieu au même endroit que celui où a été observé le phénomène étrange.

(Cf photocopie de l'article pièce N° 5)

Nous joignons au présent, un plan sur lequel figure l'adresse de Mme Josette JOVIS GASNIER, habitation depuis laquelle a été observé l'objet volant ainsi son positionnement et sa direction prise.

(Cf plan pièce N° 4)

CLOTURE

A ce jour 25 octobre 2007 date de clôture, les investigations entreprises n'ont pas permis de connaître, ni d'identifier le phénomène observé par les témoins.

Tout élément nouveau parvenant à notre connaissance fera l'objet d'un procès-verbal distinct et sera communiqué aux différents destinataires..

Fait et clos à NANTES, le 25 octobre 2007.

L'A.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de NANTES

BTA

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION****TÉMOIN**

Nmr dossier justice

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
01115	595	2007	2	1/1

Le mercredi 29 août 2007 à 16 heures 15 minutes

Nous soussigné Gendarme C A , Agent de Police Judiciaire en résidence à
contrôle du Major G , G Commandant la Brigade de NANTES-LAFAYETTE

Agissant sous le

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom	Nom Marital	
M	J		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance
F	Célibataire	25/01/1995	
Adresse			
Code Postal et Commune	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
		Collégienne	France

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare : -----

-----Ce jour je me présente au bureau de votre Brigade à NANTES (44), afin de relater les faits suivants dont j'ai été témoin le 28 août 2007, alors que je me trouvais chez ma grand mère, Mme J G , J , domiciliée -----

-----En effet, le 28 août 2007, vers 19 heures 00 – 19 heures 10, alors que je me trouvais assise dans le salon à regarder la télévision, mon attention a été attirée par un objet qui se trouvait dans le ciel. Je me suis levée pour me rendre sur la terrasse afin de voir de quoi il pouvait s'agir.-----

-----J'ai remarqué un objet volant de forme plate, ronde, avec un dôme sur le dessus. L'engin volait plus haut qu'un avion et se balançait en avant, tout en se redressant. Le dessous était noir, ou en tout cas foncé. La partie haute, à savoir le dôme était transparent et je ne pouvais rien distinguer à l'intérieur. Il se déplaçait d'Est en Ouest, à une vitesse équivalent à celle d'un avion de ligne. Je ne peux évaluer la distance séparant l'engin de mon lieu d'observation. -----

-----J'ai pu voir ce phénomène 3 ou 4 minutes. En ce qui concerne les conditions atmosphériques, il faisait jour, il y avait du soleil, quelques nuages, un léger vent et la visibilité était bonne. J'ai essayé de filmer avec mon téléphone portable mais j'ai pu constater par la suite qu'il n'y avait rien de visible sur la mémoire du téléphone. J'ai été très impressionnée par cet engin. Je ne vois rien d'autre à formuler.-----

-----A NANTES, le 29 août 2007 à 16 heures 40,

-----Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :**L'enquêteur :**

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de NANTES

BTA

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION****TÉMOIN**

Nmr dossier justice

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
01115	595	2007	3	1/1

Le mercredi 29 août 2007 à 16 heures 50 minutes

Nous soussigné Gendarme C A Agent de Police Judiciaire en résidence à I , Agissant sous le
 contrôle du Major G G Commandant la Brigade de NANTES-LAFAYETTE

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à , rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom	Nom Marital		
J G.	J			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance	
F	Célibataire	07/05/1936		
Adresse	Code Postal et Commune	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Retraitée	France

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare : -----

-----Ce jour je me présente au bureau de votre Brigade à NANTES (44), avec ma petite fille
 J , M^e , qui se trouve actuellement en vacances à mon domicile.-----


-----Je viens de prendre connaissance de la déclaration de cette dernière concernant un
 phénomène dont elle a été témoin, le mardi 28 août 2007 entre 19 heures 00 et 19 heures 10. Sur les
 faits j'ai bien vu un engin passer dans le ciel mais je pensais qu'il s'agissait d'un objet lancé de l'Ile de
 NANTES (44). L'engin avait bien la forme dont la description a été faite par ma petite fille. Je précise
 qu'il n'était pas éclairé et qu'il n'y avait aucun bruit de moteur. Je ne peux évaluer la distance entre
 l'engin et moi même. J'ajoute qu'il volait d'Est en Ouest et qu'il prenait une direction ascendante. Je ne
 suis pas en mesure de donner une description bien précise car je suis astigmatique et au moment des faits,
 je ne portais pas mes lunettes de vue. Le temps que je prenne mes lunettes et que je rejoigne Johanna
 sur la terrasse, l'engin était loin. Je ne vois rien d'autre à formuler sur cette affaire.-----

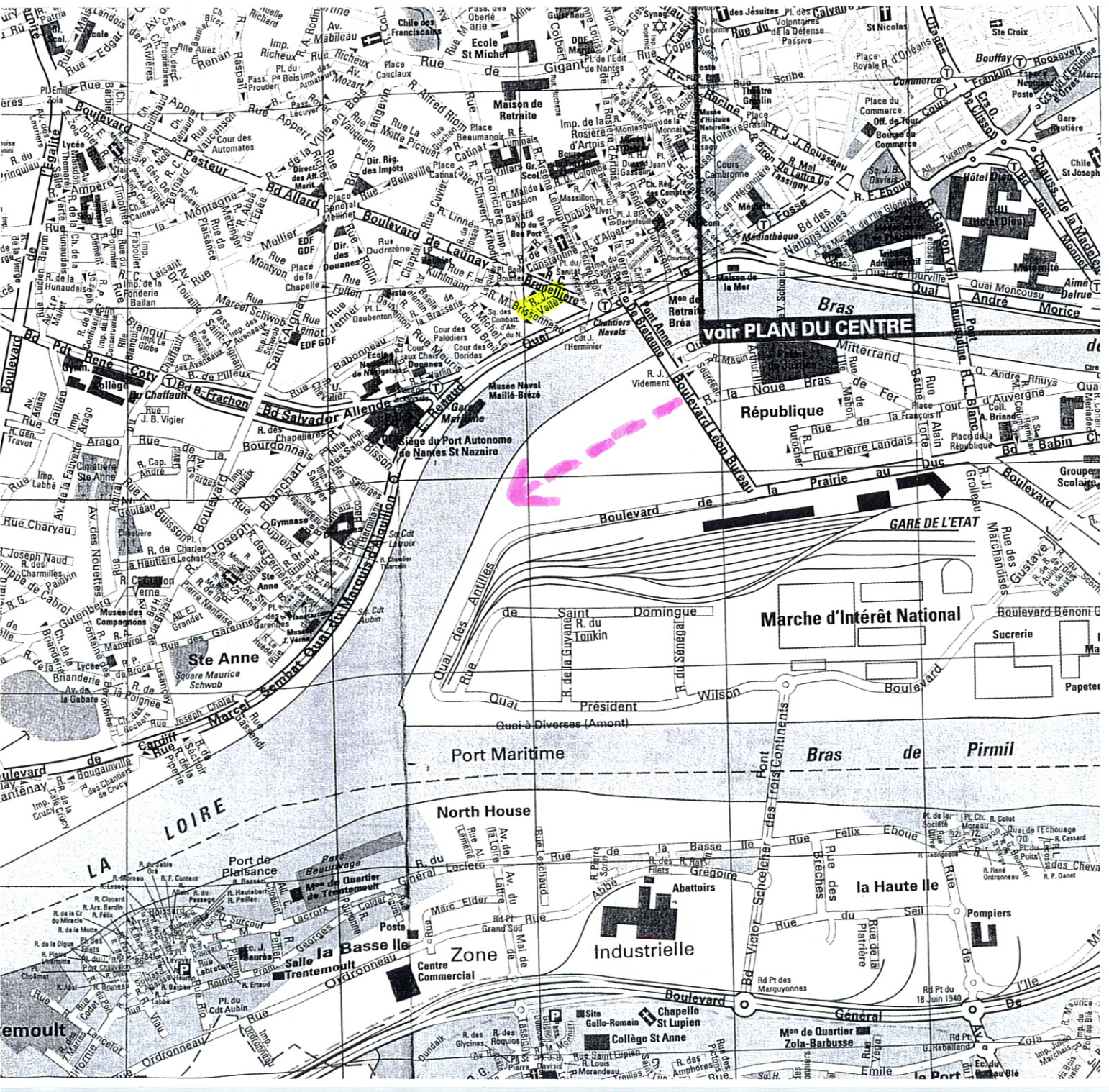
-----A NANTES, le 29 août 2007 à 17 heures 10,

-----Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste
 et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :**L'enquêteur :**

 : Adresse de Mme J J G depuis où l'observation a été faite par les témoins.

 : Sens et direction prise par l'objet volant au dessus de l'île de NANTES.



Un cerf-volant circoflex aperçu sur l'Île de Nantes

La semaine dernière, lors d'une expérimentation, un drôle d'objet volait au-dessus de l'Île de Nantes, aux alentours de la célèbre grue jaune.

« C'est ce qu'on appelle, dans le monde du cerf-volant, un circoflex. Le bridage, complexe à la base puisqu'il parcourt sa circonférence, est réuni en une seule ligne. Ce qui classe ce cerf-volant dans la famille des monofils. On pourra en voir durant le prochain festival international de cerfs-volants de Dieppe en septembre 2008 », explique Sandrine Frébourg, coordinatrice de ce festival.

Ce cerf-volant du futur, conçu par Helmut Schiefer et Ton Oostveen, a déjà remporté le premier prix de création à Dieppe en 1996.

Le circoflex est en effet une révolution dans la conception du cerf-volant : il tourne sur lui-même grâce à son système de bridage.

Il existe aussi une version en Mylar argenté ou doré, ressemblant à une roue d'acier ou à un morceau de carlingue d'avion. Un modèle qui a intrigué les promeneurs, perplexes en voyant ce drôle d'objet voler dans le ciel !

